

# Les principales obligations administratives et sociales en agriculture

## Public cible

Agriculteurs et agricultrices de l'Aude et des départements limitrophes

## Objectifs

Connaître les obligations administratives et sociales liées à son activité agricole et organiser les démarches qui s'y rapportent afin de les respecter

## Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

## Contenu

Module sur 1 journée durée 7H00

- Les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- Les obligations administratives liées au régime d'imposition
- Les principaux points de déclaration d'ensemble des revenus
- Les principaux crédits d'impôts en agriculture
- les règles des minimis
- Lien entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- La Base de calcul des charges sociales
- La législation concernant la TVA
- Les obligations concernant la tenue du livre de caisse
- Les obligations concernant la facturation
- Les principales obligations des JA et des conditions d'installation
- Différentes aides disponibles ( remboursement TIC, aide à l'embauche....)
- Récapitulatif et calendrier des obligations administratives et sociales
- Présentations des sites : services-public.fr, impots-gouv.fr, msa

A la fin de la journée un bilan de la formation sera faite

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques qui s'appuieront sur les spécificités et préoccupation des stagiaires, échanges avec les participants, témoignages, questions.

Support matériel : paper-board, vidéoprojecteur, le document sur les principales obligations administratives et sociales distribué le matin et un sur la télédéclaration TVA

## Modalité d'enseignement

présentiel

## Dates, lieux et intervenants

**24 mars 2022**

09:30 - 17:30 (7hrs)

1 avenue Salvador Allende

11300 Limoux

Béatrice Gonzalez , animatrice formatrice Afocg11.

## Co-organisateur(s)

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Statut \_\_\_\_\_  
Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 22/03/2022

## Tarifs

Frais pédagogiques : 168 €. Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter.

## Plus de renseignements

Resp de stage : Béatrice Gonzalez

afocg11@interafocg.org

AFOCG

1 Avenue Salvador Allende

11300 Limoux

N° d'organisme de formation :

76110169011

Tel. 06 56 66 06 58

**Taux de satisfaction** : taux général

2021 96.5 % et taux dernière session

2021 : 94.3%%

ordinateur portable si possible, + repas tiré du sac



**Modalités d'accès** : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter.